

CONSEIL D'ECOLE

École Maternelle Publique
2, rue de l'Église
79160 Villiers en Plaine
Tél: 05.49.35.62.97
Mél: ce.0790932j@ac-poitiers.fr

Directrice : Annabelle Daviet

Compte-rendu Conseil d'Ecole n°1

Jeudi 7 novembre 2019

Présents :

- L'équipe enseignante : Mme Delacuisine, Mme Sabatier, Mme Daviet
- Personnel municipal : Mme Griffon,
- Les représentants des parents d'élèves : Mr Guilbert, Mme Durand, Mme Porchet
- La municipalité : Mr Morineau
- DDEN : Mme Vouhé

Excusés :

- Mme Beausse (adjointe),
- Mme Grelier, Mme Guérin, Mme Neveu (ATSEM)
- Mme Arseni, Mme Renaudet, Mme Grellier (rpe),
- Membre du rased

Ordre du jour :

Conseil d'école

Présentation du conseil d'école, élections des RPE, fonctionnement du Conseil d'École.

Vie scolaire

Règlement intérieur et charte de la laïcité

Bilan rentrée 2019 : effectifs, santé, coopérative scolaire

Sécurité dans les écoles : les exercices du PPMS, exercices incendie

Apprentissages

Suivi des élèves,

Projet d'école : fiches actions, projets pédagogiques

Matériel et travaux de l'École

Questions des représentants des parents d'élèves :

Début du conseil d'école : 18h40

A- CONSEIL D'ECOLE

1-Présentation du conseil d'école

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres,
présentation du rôle du DDEN : personne issue de la société civile, médiateur bénévole nommé par le Directeur Académique, le DDEN a un regard entre autre sur la sécurité, la restauration , le péri-scolaire, il est aussi un militant de la laïcité.

2-Election des RPE

Inscrits: **130** (138)

Votants: **103** (97)

Taux de participation: **79,23 %** (2018 : 70,29)

Suffrages exprimés: **97** (80)

Votes blancs ou nuls: **6** (17)

Nombre de sièges: **3**

Elus titulaires: Mr Guilbert, Mme Arseni, Mme Porchet

Elues suppléantes: Mme Durand, Mme Grellier, Mme Renaudet

La mobilisation est en hausse par rapport à l'année dernière.

Un trombinoscope sera à disposition des parents afin de mieux connaître les rpe.

3-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09

Le Conseil d'École est composé de l'inspecteur de l'éducation nationale, du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Il adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

B- VIE SCOLAIRE

1- Le règlement intérieur

Il n'y a pas eu de modification apportée au règlement intérieur, la charte de la laïcité est annexée comme l'an passé, il est demandé aux parents d'en prendre connaissance et de signer le coupon dans les cahiers de correspondance.

Vote du RI 2019/2020 abstention : 0 vote contre : 0 Le règlement est approuvé à l'unanimité.

2-Bilan de rentrée

A: Effectifs: 71 élèves (baisse de 3 élèves)

- Par niveau: **21 PS, 25 MS, 25 GS**

- Par classe: 3 classes: **PS: 21 élèves, MS: 25 élèves, GS: 25 élèves**

B: Le personnel:

- 4 enseignantes : Mme Sabatier (temps partiel) et Mme Raynaud (le lundi) en charge de la classe des ps, Mme Delacuisine en charge des ms, Mme Daviet en charge des gs

Mme Audurier sera présente 9 vendredis et 2 mercredis afin de faire la décharge de Mme Daviet

- 4 atsem (3 postes 1/2)

- 2 avs à temps plein pour 2 enfants avec une reconnaissance d'handicap : Mme Muller et Mme Anquetil

-RASED : 1 psychologue Mr Geffard et 1 maître E Mr Ducaroy

C: Santé:

- Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: réalisée fin septembre

- Visite des 5 ans (GS) par les services de l'EN: pas encore programmée

- PAI: **10 élèves ont un PAI** : tous pour de l'asthme, et épilepsie pour deux d'entre eux.

Au niveau de la restauration scolaire, il est prévu un menu végétarien une fois par mois.

D: Hygiène:

En ce début d'année, seuls les poux étaient de retour.

E: Coopérative scolaire:

- au 31/09/2019 : 2160,73 euros, les comptes ont été vérifiés et approuvés par l'OCCE.
- une participation volontaire a été proposée aux parents avec à titre indicatif 17 euros par enfant, 30 euros pour 2 enfants et 42 pour 3 enfants conjointement avec l'école élémentaire.

Au sujet des subventions versées par l'Ape, nous sommes dans l'attente des montants .

La municipalité verse la somme de 31 euros par enfant pour les fournitures scolaires, une subvention de 150 euros pour l'investissement en livres de bibliothèque mais aussi une subvention pour les projets (à titre indicatif 1400 euros pour l'année scolaire 2017-2018).

Le prévisionnel des sorties sera transmis à l'Ape et à la municipalité afin de prévoir les subventions .

3-Sécurité dans les écoles

- L'exercice incendie a été réalisé le **26/09**

Le bilan est positif, l'évacuation s'est très bien déroulée , pas d'affolement ni de stress de la part des ps.

- L'exercice de PPMS attentat/intrusion a été réalisé le **17/10**, les élèves ont fait en amont des petits jeux sur le fait de faire le silence, se cacher, réagir à un signal sonore.

C- APPRENTISSAGES

1- Suivi des élèves

Informations générales sur le suivi des élèves:

- Équipe de suivi : 1 réalisée à ce jour, une autre est programmée avant la fin de l'année civile
- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: 0 pour l'instant
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASED): pas de demande pour l'instant d'intervention du maître E, Intervention du psychologue scolaire pour des observations en classe à la demande des enseignantes avec l'autorisation des parents des enfants concernés.

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Début des APC: Semaine 38

Jours: Mardi pour Mmes Sabatier, Delacuisine et Daviet de 15h45 à 16h30, et le jeudi pour Mme Delacuisine

Période 1 :

- 2 gs

- 1 ms

Période 2 :

- 1 gs

Les APC ne sont pas obligatoires, c'est une proposition du conseil des maîtres. Elles peuvent porter sur de la remédiation ou sur des projets de classe. Un échange doit avoir lieu avec les familles des élèves concernés en amont et/ou en aval de cette prise en charge.

2- Projet d'école 2017-2021

Pour rappel, les axes du projet d'école :

- 1 : construire des apprentissages durables
- 2 : accompagner l'élève
- 3 : ouvrir l'école, développer des liens avec des partenaires

Ambition 1 : construire des apprentissages durables

Action 1 : développer la culture littéraire : mise en place d'une programmation d'albums à travailler au sein des 3 classes, réseaux d'albums.

Action 2 : poursuite de la création d'un outil commun sur les 3 années de maternelle : le cahier de poésie

Ambition 2 : accompagner l'élève

Action 1 : poursuite du responsabiliser les élèves en tenant différents rôles par l'élaboration des règles de la cour, les règles de la classe

Action 2 : mise en place d'une grille de suivi en direction ds enseignantes pour assurer un meilleur suivi.

Action 3 : participation à des actions culturelles hors de l'école : partenariat avec la médiathèque, accueil d'exposition ou de spectacle.

Ambition 3 : ouvrir l'École, développer les liens avec ses partenaires

Action 1 : mieux communiquer en diversifiant les modalités : cahier de liaison, site internet, paddlet

Action 2 : mieux accueillir en impliquant les familles : ouverture des classes aux parent, journée d'intégration.

3- Projets pédagogiques 2019-2020:

Projet commun à l'école maternelle

- exposition avec la médiathèque sur le thème « même pas peur » en fin d'année scolaire
- projet musique avec les recycleurs de sons, qui s'inscrit dans le parcours culturel des élèves de maternelle : première intervention : découverte du spectacle le 21/01 dans la salle des fêtes interventions sous forme de deux ateliers : du chant à la danse et je récupère, je transforme et je joue , les 28/01 et 04/02
- dernière intervention : le grand bal le 11/02 à 18h30 ouvert aux familles, à la municipalité et aux dden.

Projets des classes

Classe PS: Mme Sabatier

- réservation d'un spectacle avec les JM France
- fabrication d'instruments de musique
- projet sciences avec l'escargotière
- sortie à la ferme de la Mantellerie à Saint Pompain (beurre, traite, nourrissage)

Classe MS: Mme Delacuisine

- spectacle Ma Maîtresse au sein de l'école
- projet brevet de réussite sur la résolution de problèmes, logique et pavage
- projet sur l'alimentation
- sortie à la ferme de la Mantellerie à Saint Pompain (beurre, traite, nourrissage)

Classe GS: Mme Daviet

- spectacle Ma Maîtresse au sein de l'école
- rencontre usep avec une classe de Coulonges sur l'Autisme
- liaison gs/cp
- prix des lecteurs avec la médiathèque : découverte de 5 albums sur le thème « même pas peur », puis vote pour l'ouvrage préféré.
- projet à la découverte du monde : réception de cartes postales des 4 coins du monde , découverte des continents par la biais de la littérature de jeunesse, participation au projet « sharing musics and feeling » : c'est un projet interdisciplinaire de coopération européenne, associant les langues vivantes, l'écoute musicale et la mobilisation des outils numériques. A chaque période, les élèves seront amenés à écouter un extrait musical et à partager leurs émotions avec d'autres élèves européens grâce à un quiz de l'auditeur. A l'issue de ce travail, ils seront ensuite invités à proposer à leurs partenaires un nouvel extrait musical qui fasse écho au premier.
- accueil de stagiaires en master 1 métiers de l'enseignement

D- MATERIEL ET TRAVAUX

1- Matériel :

- tapis aux entrées des halls
- rideaux dans la classe de gs côté jardin
- meuble de manipulation pour les ps

2- Travaux :

- engazonnement du côté jardin
- haies : une partie est dangereuse au niveau des branches qui dépassent, réalisation d'un marquage au sol afin que les enfants ne s'en approchent pas.
- devis peinture : couloir ps, toilettes des ps, classe
- devis placards dans la classe des gs

E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Élèves)

- Aucune question n'a été transmise aux représentants des parents d'élèves

Fin du conseil d'école : 20h45

Les RPE



La Directrice

